charges de fruits: En un mot toute la nature par roifloit riante & dans la plus grande beauté, à meiure que Dieu l'appelloit: La Lumiere seroit donc le seul Erre qui auroit vû, pour le dire einfi. son enfance, & qui auroit été titée de cette Loi favorable, si digne de la Toute Puissance, de la Sagesse, & de la Majesté de l'Etre infiniment parfait? L'acriture dit qu'auth tor que Dieu fit la Lumiere, il l'aprouva, & jugea qu'elle étoit bonne. Or fi elle n'eut pas eu plus de force, plus d'éclat qu'un corpulcule, pas plus de lueur qu'un faux jour, auroit elle merité l'approbation de son Créateur ? Elle fut d'abord mile en mouvement, dit Mr. luliard: consequenment il auroit dû conclure qu'elle eut auffi tout son éclat, & toute la beauté; autrement ce mouvement mis dans la Lumiere, n'auroit encore été qu'un mouvement foible & imparfait. que Dieu n'auroit point approuvé bon.

Moyle dir ensuite que Dieu separa la Lumiere des Tenebres: Mais fi la Lumiere aprés cette separation n'eut été qu'un faux jour, qu'un corpuscule, comme le veut Mr. Iuliard, cette separation n'auroit pas été une veritable & entiere separation, puilqu'il est bien constent que le faux jour, que le corpulcule, participe du jour & de la nuit, de la lumiere & des tenebres; il y auroit donc encore un mêlange & une confusion de la lumiere avec les tenebres, si elle fut restée foible & debile aprés cette feparation & son debrouillement d'avec les tenebres, elle a donc dû être aussi vive, aussi éclatante, auffi refplendiffente aprés cette feparation, que les ténebres ont du au contraire être obscures, noires & affreules; autrement, je le repete, cette Separation n'eut point été une veritable separation. telle que la force des termes le porte, & que la legesse de l'ouvrier semble l'exiger. Al paroit donc plus raisonnable, & plus conforme